APRÈS ART. 50 N° **5259**

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 5259

présenté par Mme Valérie Petit, M. Herth, M. Bournazel, M. Maire, Mme Chapelier, M. Lamirault, Mme Sylla et M. Mbaye

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.